

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS DU RHÔNE



Votre interlocuteur : Michel COTTENDIN

☎ 0800 869 869



✉ <http://www.rhone.fr/contacttransports>

Vos réf. :

Nos réf. :

Carte TÉCÉLY 2014-2015

Lyon, le 20 août 2014

Madame, Monsieur,

Vous avez formulé une demande de subvention de carte de transport scolaire pour l'année 2014-2015.

Après examen de votre dossier, je vous confirme que votre enfant est autorisé à emprunter le réseau T.C.L. dans le cadre de ses déplacements domicile - établissement d'enseignement. Pour cela, il doit être en possession d'une carte TÉCÉLY.

Pour vous la procurer vous devez :

1. Vérifier les informations du document joint 'DEMANDE CARTE TÉCÉLY', agraffer une photo d'identité à l'endroit indiqué et inscrire au dos de celle-ci les nom et prénom de votre enfant.
2. Adresser par courrier le document 'DEMANDE DE CARTE TÉCÉLY' complété, daté et signé à l'adresse suivante :

**T.C.L. – Bureau Administrations et Collectivités - Gare Routière de Perrache
Cours de Verdun - 69002 LYON**

La carte TÉCÉLY vous sera ensuite directement adressée à votre domicile.

Dans l'attente de la carte TÉCÉLY, vous devez acheter un abonnement **Pass Scolaire Mensuel à 28,80 € ou **City Pass Jeune à 39,60 € (tarif au 01/01/2014)** et régler 5,00 € pour l'établissement de la carte auprès d'une agence T.C.L. sur présentation :**

- d'un certificat de scolarité 2014-2015,
- d'une photo d'identité,
- d'un justificatif de domicile.

L'abonnement mensuel et les frais d'établissement de la carte seront remboursés par virement bancaire sur présentation dans une agence T.C.L. :

- de la carte TÉCÉLY chargée de l'abonnement CAMPUS ou PASS PARTOUT JEUNE pris en charge par le Département qui vous a été envoyée par les T.C.L.,
- d'un relevé d'identité bancaire.

Le service des transports départementaux reste à votre disposition pour toute demande d'information.

Recevez, Madame, Monsieur, mes courtoises salutations.

Pour le président et par délégation

Évelyne GAUTHIER
Directrice